



La montagne libyenne, refuge pour un peuple berbère nié

Reclus dans leurs montagnes, les Berbères de Libye, bien que population native, sont isolés et privés de tout dans leur pays devenu arabe

Davina FERREIRA

11 / 2006

Des montagnes de Berbères

La Libye, ou Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste, est dirigée depuis 1969 par le Colonel Muammar Qaddafi, Guide de la Révolution. C'est un pays au relief plat sur 90% de son territoire, entre les plateaux désertiques du Sahara, les ergs sablonneux et les hamadas rocailleuses. Seuls le djebel tripolitain (Nefoussa), le désert de roches rouges de Hamada al-Hamra, le djebel Akhdar en Cyrénaïque, près de la côte, et le djebel al-Soda en arrière du golfe de la Grande Syrte culminent à quelque 800 mètres. Le point le plus haut (965 mètres), dans le massif du Tibesti, fait frontière avec le Tchad.

Les petites montagnes libyennes sont peuplées par des Berbères. Après la chute du pouvoir byzantin, au milieu du VII^e siècle, les Arabes pénétrèrent en effet en Afrique du Nord, refoulant déjà ces populations vers les collines. En Libye, les Berbères parlent leur langue dans de nombreuses régions (Nefoussa, Zouara, Sokna, Aoujila, Ghadamès, Ghrayan, Awbarai, Marzuq, Ghat, Waddan, Jado, Jalo, Yafran,...) et leur culture est toujours très vivace. Toutefois, ils se désignent eux-mêmes comme des *Imazighen* (pluriel du mot *Amazigh*), abandonnant le mot *berbère* (de *barbares*, ou *indigènes*), terme péjoratif employé par les Arabes. La langue des Imazighen est le tamazight. Elle est actuellement parlée par plus d'un million de personnes, sur les 5,7 millions d'habitants de la Libye.

Une arabisation à outrance

Si l'ensemble des populations libyennes subissent la répression et l'autoritarisme du régime au pouvoir, les populations de montagnes, elles, sont victimes d'une double discrimination en raison de leur appartenance ethnique berbère, mais aussi religieuse.

L'Etat national, musulman et arabophone, viole systématiquement les principes de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, ainsi que la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, qui reconnaissent toutes deux les droits culturels, linguistiques et identitaires des Berbères. Le gouvernement en place semble l'avoir oublié, comme l'illustre la loi numéro 24-1994, qui interdit aux parents de donner un nom amazigh à leurs enfants. Tout nouveau-né dont les parents n'auront pas renoncé à leurs droits, ne sera pas reconnu sur les listes officielles de recensement de la population et, par conséquent, n'aura pas accès au système éducatif.

Le statut donné à la langue arabe de « seule langue nationale et officielle » témoigne d'une volonté réelle d'arabisation de la population amazigh. Cette arabisation à outrance se fait à travers l'instrumentalisation de l'islam, l'arabe étant bien sûr la langue du Coran, mais aussi et surtout par le biais d'un système éducatif exclusivement dispensé en arabe et gommant des manuels d'histoire l'existence même de la civilisation berbère. Il est en outre explicitement interdit d'écrire et de publier en langue tamazight, ou encore ou de parler en tamazight lors d'un acte officiel.

La claire marginalisation de ces populations les prive également de tout accès aux nécessités de

base. Le seul hôpital situé dans la région berbère de Zouara a été fermé dans les années 80. Les femmes enceintes de la région se voient alors dans l'obligation de traverser la frontière tunisienne pour pouvoir accoucher dans un hôpital. De même, les efforts financiers faits par l'état pour fournir de l'eau à sa population n'englobent pas les régions de montagnes, manière inavouée de contraindre les Imazighen à migrer vers les villes, où leur « arabo-islamisation » sera plus facile. Peu à peu, d'ailleurs, les montagnes libyennes se vident de leurs habitants.

Enfin, l'art, le théâtre et toute autre expression de la culture Amazigh ne reçoivent aucune aide du pouvoir, freinant ainsi leurs diffusion et développement. Aujourd'hui, les populations berbères n'osent même plus s'organiser pour la sauvegarde de leur culture de peur des répressions.

Diffuser la réalité amazigh

Le risque a été pris de participer à une rencontre internationale, ce qui est répressible aux yeux de loi libyenne, et plus encore lorsqu'il s'agit d'aller défendre la cause Amazigh. Voilà un des seuls moyens efficaces pour que le problème berbère en Libye soit diffusé au-delà des frontières libyennes.

L'état devra s'y faire

La présence berbère en Libye ne peut être ignorée puisqu'elle compte plus d'un million de personnes, et les Imazighen ne doivent plus se sentir étrangers chez eux. La langue Tamazight doit être reconnue comme langue nationale et officielle, pouvant être utilisée dans les institutions étatiques et les administrations. Elle doit être enseignée dans toutes les régions du territoire et être obligatoire dans les régions berbères. Elle doit aussi devenir une langue d'enseignement. L'Etat doit autoriser et apporter son soutien à la création d'un réseau associatif organisé pour sauvegarder et diffuser la mémoire berbère ; et doit encourager et aider financièrement toute manifestation (théâtre, musique, danse, etc.) de la culture Amazigh. Il doit promouvoir et agir pour la réhabilitation et la préservation du patrimoine berbère. Une partie des programmes scolaires, mais aussi télévisuels et audiovisuels doit être consacrée à la langue et à la culture berbère.

Enfin, l'Etat libyen doit expressément inclure les régions de montagnes dans ses projets de développement du territoire et d'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens.

En somme, le pouvoir doit, dès aujourd'hui, prendre toutes les mesures nécessaires pour que cesse la discrimination dont sont victimes les habitants de montagnes. Pour garantir cette reconnaissance, il est important que l'état légifère en ce sens et punisse tout écart, comme il le ferait pour toute autre loi.

Mots-clés

[identité culturelle](#), [dimension culturelle du développement](#), [répression](#), [exclusion sociale](#), [religion et culture](#), [montagne](#), [population défavorisée](#)

, [Libye](#)

dossier

[Les peuples de montagne dans le monde](#)

Commentaire

La montagne comme refuge

C'est un fait historique ! Pour les Imazighen, la montagne est un refuge, un lieu où chacun d'entre eux se sent en sécurité. En effet, c'est le seul milieu qui n'ait pas été atteint par les Arabes, et qui a su conserver la culture berbère. Son difficile accès s'est mué en un atout formidable.

« La lutte continue ! » sont les exactes paroles du Président libyen contre les Berbères... Ces derniers la reprennent contre l'Etat libyen.

Notes

Cet entretien a été réalisé par ALMEDIO Consultores avec le soutien de la Fondation Charles-Léopold Mayer pendant la rencontre régionale organisée par l'Association des Populations des Montagnes du Monde - APMM.

Source

Entretien

Entretien avec un avocat libyen originaire de Nefoussa (Tripoli). La Libye interdit toute participation à une rencontre internationale, ce qui explique que soit préservé l'anonymat de l'interviewé.



ALMEDIO - 2, traverse Baussenque, 13002 Marseille, FRANCE Almedio Consultores. Norma 233, Maitencillo. Comuna de Puchuncaví. Va Región, CHILI - Fono: (56)32 277 2231 - Chili - www.almedio.fr - info (@) almedio.fr

APMM (Association des Populations des Montagnes du Monde) - 50 boulevard Malesherbes, 75008 Paris, FRANCE - Tel:+33.1.42.93.86.60 – Fax:+33.1.45.22.28.18 - France - www.mountainpeople.org - contact (@) mountainpeople.org